

Procès verbal de la séance du conseil municipal de la commune d'Arcens
qui s'est tenue le mercredi 6 février 2025 à 18 h
dans la salle du conseil municipal

Présents : Thierry Girot ; président de séance, Joëlle Courtault, Jean Claude Ribeyre, Laurent Chaussinand, Lionel Vignal, Nadège Mercier ;
Absents ayant donné un pouvoir : Abel Patricia (pouvoir à Jean Claude Ribeyre) ;
Absents : Aurélien Rozé, Nathalie Chanut.
Le quorum est atteint.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 décembre 2024
2. Don de solidarité avec la population de Mayotte
3. Remplacement des membres démissionnaires du C.C.A.S.
4. Questions diverses
5. Communication

Secrétaire de séance : Jean Claude Ribeyre est désigné secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 décembre 2024

Le procès verbal est validé mais Jean Claude Ribeyre indique qu'il ne comprend pas pourquoi ce qui est apparemment des questions diverses se retrouve en communication. Cette question n'a pas été tranchée.

2. Don de solidarité avec la population de Mayotte

Le maire indique que l'AMF (association des maires de France) a sollicité le conseil municipal d'Arcens pour qu'il octroi une aide de solidarité pour Mayotte.

La proposition de participation à cette aide est validée à l'unanimité : une somme de 150 euros sera versée à la Croix rouge.

3. Remplacement des membres démissionnaires du C.C.A.S.

Le maire indique que suite à la démission de deux conseillères membres du CCAS, il est nécessaire de désigner leurs remplaçants en rappelant que le CCAS est composé de membres issus des associations et issus du conseil municipal. Il est signalé qu'il y a trois réunions par an.

Lionel Vignal et Jean Claude Ribeyre sont désignés membres du CCAS.

4. Questions diverses

Jean Claude Ribeyre transmet la demande de Patricia Abel qui souhaite que la date des conseils validée soit plus tôt pour qu'elle puisse prévoir son remplacement dans son travail étant donné qu'elle travaille en fin de journée (jeudi et vendredi). Le maire indique qu'il faut voir avec le secrétariat et qu'elle transmette ses horaires.

5. Communication

Le maire indique que le budget sera présenté lors du conseil municipal du mercredi 2 avril (18 h), date choisie en fonction des dispositions du conseiller aux décideurs locaux, Cyrille Reboulet.

Date à retenir :

- 11 février : spectacle proposé par la communauté de commune, il faudra de l'aide pour le montage et le démontage de la scénographie.
- 13 février : conseil syndical du parc des monts d'Ardèche.
- 15 février : les Gais lurons proposent un spectacle, entrée libre et libre participation.
- 22 février : assemblée générale de l'association Jeunesse d'Arcens.
- 24 février : le conseil communautaire de Val'Eyrieux se tiendra à Arcens à 18 h 30. Le maire rappelle qu'il est ouvert au public.
- 12 mars : la commission investissement se réunira à 18 h.

Le maire fait part d'une demande de Monique Gadais concernant des défauts de goudronnage de la dernière tranche de la route de Mons et indique que les réparations sont prévues et à la charge de l'entreprise.

La séance est levée à 18 h 48.

Jean Clauë Ribeyre
Secrétaire de séance

Thierry Girot
Maire

